

2022/044

Envoyé en préfecture le 11/08/2022
Reçu en préfecture le 11/08/2022
Affiché le 12/08/2022
ID : 004-210401782-20220803-2022_044-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de Saint-Etienne-les-Orgues
03 août 2022

Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal..... 15 Date de la convocation : 29 juillet 2022
En exercice..... 15 Date d'affichage : 29 juillet 2022
Qui ont pris part à la délibération..... 14

L'an deux mil vingt-deux et le trois août à 18 heures, le conseil municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances conformément à l'article 9 de l'ordonnance 2020-562 du 13 mai 2020, sous la présidence de Patricia PAUL, Maire.

Présents : Marc DINI, Emmanuel DJAKOVIC, François BERGNA, Sylvie CAGINICOLAU, Hélène CASTA, Philippe VUILQUE, Sylvie MATHIEU, Anne-Marie MONTANO

Absents :

Absent (s) excusé (s) : Christine SANTUCCI, Emilie VALETTE, Steve PREVOST, Serge MEOLA, Patrick DOULIERY, Khaled BENFERHAT,

Procurations : C.SANTUCCI à F.BERGNA, E.VALETTE à M.DINI, S.MEOLA à S.CAGINICOLAU, P.DOULIERY à E.DJAKOVIC, K.BENFERHAT à S.MATHIEU,

Sylvie CAGINICOLAU a été désignée secrétaire de séance.

Numéro	OBJET
2022/044	Attribution marché-construction d'une maison de santé pluri-professionnelle

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'une deuxième consultation a dû être lancée pour 2 lots classés « infructueux » soit le lot 2 pour raison économique et les lots 6 et 7 pour raison qu'aucune offre a été déposée, avec une remise des offres au 06 juillet 2022.

La consultation comprenait 3 lots dont 2 lots qui ont été fusionnés.

2. CHARPENTE COUVERTURE BRISE-SOLEILS

6.DOUBLAGES CLOISONS FAUX-PLAFONDS CARRELAGE FAÏENCE PEINTURE

7.MENUISERIES INTÉRIEURES

Les membres de la commission d'appel d'offres se sont réunis le 08 juillet 2022 à 9H00 afin de procéder au choix de la meilleure offre (offre mieux disante) au regard des critères de sélection. Après présentation du rapport d'analyse des offres, Madame le Maire propose de retenir les prestataires suivants :

Lot Désignation / Nom de l'entreprise / Montant HT

Lot 2 :	DAUTREMER	74 984 ,33 €
Lots 6-7 :	DUMAFE	146 107,49 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal:

Pour : 12
Abstention : 2
Contre : 0

- ❖ **ATTRIBUE** le lot n° 2 à l'entreprise **DAUTREMER** sise 15 rue des Compagnons – ZA les Fauvins 2 – 05000 GAP pour un montant de 74 984,33 € H.T (soixante-quatorze mille neuf cent quatre-vingt-quatre euros et trente-trois cts),
- ❖ **ATTRIBUE** le lot n° 6-7 à l'entreprise **DUMAFE** sise 45 Rue Emilien Gautier – Les Milles – 13290 AIX EN PROVENCE pour un montant de 146 107,49 € H.T (cent quarante-six mille cent-sept euros et quarante-neuf cts)
- ❖ **AUTORISE** Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'attribution des lots.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et, an que susdits.

Pour copie conforme.

Le Maire,
Patricia PAUL

